### MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

### Aux contribuables de la susdite municipalité

#### AVIS PUBLIC

##### EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

Par la soussignée, France Lavertu, directrice générale, greffière-trésorière, que les membres du conseil ont adopté la résolution 2021-11-20 le 15 novembre dernier pour les dates de séances 2022.

**2021-11-20 ÉTABLISSEMENT D’UN CALENDRIER POUR LES SÉANCES ORDINAIRES 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** l’article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l’heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par le conseiller Étienne Hudon-Gagnon, appuyé par le conseiller Yvon Therrien et résolu que les réunions ont lieu à l’hôtel de ville de Saint-Claude, 295, 2e étage, Route de l’Église à Saint-Claude [QC) JOB 2N0 à 20h.

* Lundi 10 janvier
* Lundi 7 février
* Lundi 7 mars
* Lundi 4 Avril
* Lundi 2 mai
* Lundi 6 juin
* Lundi 4 juillet
* Lundi 15 août
* Mardi 6 septembre
* Lundi 3 octobre
* Lundi 7 novembre
* Lundi 5 décembre

**QU’**UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Donné à Saint-Claude, le 24 novembre 2021

France Lavertu

Directrice générale

Greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)**

Je, soussigné, France Lavertu , directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Saint-Claude certifie sous mon serment d’office que j’ai publié le présent avis en en affichant une copie à chacun des endroits suivants, savoir : Bureau, Poste Canada, bibliothèque Irène-Duclos et l’avoir publié dans l’info municipal de décembre 2021.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, 24 novembre 2021.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

France Lavertu

Directrice générale